



La présente déclaration a été élaborée en conformité avec l'article 54 de la loi britannique sur l'esclavage moderne de 2015. Elle est mise à jour chaque année.

Organisation

Bugatti Automobiles S.A.S. est le constructeur de la supersportive de série la plus puissante, la plus rapide, la plus exclusive et la plus luxueuse au monde. Depuis sa fondation en 1909, la marque de luxe française est implantée dans la ville alsacienne de Molsheim, où 450 Veyron ont été construites de 2005 jusqu'à l'année dernière, et où la nouvelle Chiron, limitée à 500 exemplaires, est désormais assemblée à la main. La marque, qui fait partie du groupe Volkswagen depuis 1998, emploie environ 300 collaborateurs. Avec 32 concessionnaires et partenaires Service répartis dans 17 pays d'Europe, d'Amérique du Nord, du Moyen-Orient et de la zone Asie-Pacifique, Bugatti est aujourd'hui un acteur mondial. Bugatti reconnaît l'importance d'adopter un comportement éthique et responsable et crée un contexte durable et équitable pour toutes les parties prenantes. Cela implique notamment de mettre en place, de préserver et d'améliorer de manière continue les conditions de travail au sein de l'entreprise et chez ses partenaires commerciaux.

Principes généraux

Code de conduite

En tant que membres du groupe Volkswagen, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs Bugatti sont tenus de respecter le Code de conduite, qui décrit le comportement qu'ils doivent adopter vis-à-vis de tous les partenaires commerciaux en ce qui concerne les normes sociales et environnementales.

Politique de lutte contre l'esclavage et la traite des êtres humains

En réponse au risque d'esclavage moderne, Bugatti a défini des principes de « lutte contre l'esclavage et la traite des êtres humains ».

Ces principes visent à informer les collaborateurs Bugatti à propos de l'esclavage moderne et à favoriser la prise de conscience au sein de l'entreprise. Parmi ces principes figurent le respect des droits relatifs à la santé, à la sécurité et au travail. Les principes portent également sur la manière d'identifier et de signaler les atteintes suspectées aux droits de l'homme.

Ils encouragent les collaborateurs à réagir à d'éventuelles atteintes aux droits de l'homme et à utiliser le système de signalement de l'entreprise (voir ci-après). Une infraction à ces principes est considérée comme une faute grave. Celle-ci peut donner lieu à la suspension du contrat de travail, voire à un licenciement.



Directive relative au système d'information

Bugatti dispose d'une directive relative aux informateurs, qui s'applique à toutes les personnes qui exercent une activité pour la marque Bugatti, où qu'elles se trouvent. Tous les collaborateurs et partenaires commerciaux ont accès à un service de médiation et ont la possibilité de rester anonymes s'ils le souhaitent. Une adresse e-mail spécifique est mise à disposition pour ce type de cas : hinweisgeber.buga.r.wob@bugatti.com

Exigences de durabilité pour les fournisseurs

Bugatti attend de ses partenaires commerciaux qu'ils respectent la législation relative aux droits de l'homme et au droit du travail, conformément aux exigences de durabilité VW pour les fournisseurs. Ces exigences de durabilité font partie intégrante du contrat avec tous les fournisseurs de niveau 1 (« tier 1 »).

Ces exigences de durabilité sont notamment basées sur les droits de l'homme, les normes de travail essentielles de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), les principes du Pacte mondial et de la charte de la Chambre de commerce internationale pour le développement durable.

Les exigences de durabilité sont téléchargeables dans neuf langues sur le portail fournisseurs du groupe Volkswagen.

Si un partenaire commercial ne respecte pas ces conditions préalables, l'entreprise se réserve le droit de mettre fin à la relation commerciale.

Identification des risques

Un système de gestion du risque assure une surveillance des problèmes potentiels en matière d'esclavage moderne. Cela signifie que les risques éventuels sont évalués tous les trimestres au sein de l'entreprise. Ce processus permet également de contrôler de manière régulière le respect des directives internes et des exigences de durabilité VW.

En tant que constructeur automobile, Bugatti dispose d'une chaîne de valeur internationale très complexe, qu'il s'engage à rendre entièrement transparente. Bugatti accorde la même attention à ses fournisseurs de niveau 1 dans toutes les régions, afin de s'assurer qu'une approche « zéro tolérance » soit adoptée par l'ensemble de sa chaîne de valeur vis-à-vis de la traite des êtres humains.

Ces mêmes principes s'appliquent de la même manière aux prestataires qui fournissent un service sur site, chez Bugatti, comme des travaux de construction et des services de nettoyage. Ces secteurs présentent selon le gouvernement britannique des risques accrus de traite des êtres humains.



Conformité

Les éventuels risques de non-conformité, y compris ceux qui concernent des atteintes aux droits de l'homme, sont détectés et évalués dans le cadre du processus GRC de gestion des risques, de niveau supérieur et défini périodiquement. Des mesures préventives sont élaborées et des programmes de conformité sont définis sur la base de ces résultats. Les services internes responsables des audits, de la sécurité, du personnel et des aspects juridiques sont chargés d'effectuer les enquêtes nécessaires et de prendre des mesures en réaction. Le service des audits du groupe Volkswagen contrôle régulièrement et systématiquement les processus par l'intermédiaire de ses marques (y compris Bugatti), en s'appuyant notamment sur le cadre de gestion des risques d'entreprise COSO, qui jouit d'une reconnaissance internationale. Il effectue également des contrôles-types, indépendamment de toute suspicion, et mène des enquêtes sur des cas suspects précis.

Exercice du devoir de diligence

Auto-évaluation du fournisseur

Il est demandé aux fournisseurs de remplir des questionnaires d'auto-évaluation pour confirmer qu'ils respectent les exigences de durabilité. Ce questionnaire a été rédigé en collaboration avec d'autres constructeurs automobiles afin de garantir une cohérence dans l'ensemble de la branche. Des audits de qualité sont réalisés régulièrement pour vérifier que les fournisseurs ont bien compris les exigences de durabilité et qu'ils ont rempli le questionnaire.

Contrôles de la durabilité

Bugatti peut charger un prestataire externe indépendant de vérifier si certains fournisseurs travaillent conformément aux exigences de durabilité.

Le résultat de ces contrôles est examiné par le service responsable de la région où est implanté le fournisseur. Si nécessaire, ce service établit un plan d'action.

Si des manquements aux exigences sont constatés et que le fournisseur n'est pas prêt à effectuer les modifications nécessaires, Bugatti peut décider de mettre fin à la relation commerciale.

Suivi de l'efficacité

Pour s'assurer que les fournisseurs sont en accord avec le processus, le groupe Volkswagen compare une fois par trimestre les données des fournisseurs qui ont rempli leur questionnaire d'auto-évaluation sur la durabilité à celles figurant dans la formation en ligne sur la durabilité.

Une liste des fournisseurs qui n'ont pas transmis leur questionnaire est alors communiquée au responsable durabilité du groupe Volkswagen pour la région concernée. Lorsqu'un questionnaire d'auto-évaluation présente des points critiques à propos de questions sociales ou écologiques, un cas



ad hoc est créé, puis transmis au Directoire du groupe Volkswagen et aux directeurs des achats de toutes les marques afin que ceux-ci l'examinent plus avant.

Formation

Tous les collaborateurs Bugatti ont la possibilité de suivre une formation sur la durabilité. Celle-ci est proposée sous la forme d'un module de formation en ligne accessible à tous les collaborateurs du groupe Volkswagen.

Récapitulatif

La présente déclaration décrit quelques-unes des mesures que prend Bugatti pour prévenir ou pour éliminer l'esclavage moderne de tous les aspects de ses activités.

Elle est appelée à être complétée au fil du temps et à présenter les progrès enregistrés dans ce domaine.